

**Arrêté de création et de nomination du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités pour le poste n° 261492 « Droit de l'Union européenne - politiques européennes »**

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2,5° et L. 952-6-1 ;  
Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants et 46-1° et 51 ;  
Vu le décret n° 2022-822 du 16 mai 2022 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;  
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;  
Vu la délibération n° CACR-PR/2026-01-27/01 du conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 27 janvier 2026 portant création du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités pour le poste n° 261492 « Droit de l'Union européenne - politiques européennes » ;  
Vu la délibération n° CACR-PR/2026-02-10/01 du conseil académique en formation restreinte aux professeurs des universités et personnels assimilés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne du 10 février 2026 portant nomination du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités pour le poste n° 261492 « Droit de l'Union européenne - politiques européennes » ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Un comité de sélection chargé, dans une première séance d'examiner les candidatures, puis dans une deuxième séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur le poste n° 261492 « Droit de l'Union européenne - politiques européennes », pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026.

## **Article 2**

Sont nommés membres du comité de sélection pour le poste désigné ci-dessus :

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Interne ou externe</b>	<b>Spécialiste ou non spécialiste</b>
Monsieur	DUBOS	Olivier	Externe	Spécialiste
Madame	BOSSE-PLATIERE	Isabelle	Externe	Spécialiste
Madame	VIAL	Claire	Externe	Spécialiste
Madame	MICHEL	Valerie	Externe	Spécialiste
Madame	GUILLOUD COLLIAT	Laetitia	Externe	Spécialiste
Monsieur	TINIERE	Romain	Externe	Spécialiste
Monsieur	JACOB	Patrick	Interne	Spécialiste
Monsieur	BOUMGHAR	Mouloud	Externe	Spécialiste
Monsieur	DUBOUT	Edouard	Externe	Spécialiste
Madame	BURGORGUE LARSEN	Laurence	Interne	Spécialiste
Monsieur	BARBATO	Jean-Christophe	Interne	Spécialiste
Madame	PERALDI LENEUF	Fabienne	Interne	Spécialiste
Madame	BARBOU DES PLACES	Segolene	Interne	Spécialiste
Madame	ROBIN OLIVIER	Sophie	Interne	Spécialiste
Monsieur	MADDALON	Philippe	Interne	Spécialiste
Madame	LEVADE	Anne	Interne	Spécialiste

## **Article 3**

Sont nommés président et vice-présidente du comité de sélection créé pour le poste désigné ci-dessus :

- Monsieur Philippe MADDALON, président ;
- Madame Segolene BARBOU DES PLACES, vice-présidente.

## **Article 4**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 avril 2026

La Présidente de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

### **Voies et délais de recours :**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours comme suit :*

- *soit d'un recours gracieux, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la décision, auprès de la Présidente de l'université ;*
- *soit d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, devant le tribunal administratif de Paris, situé 7, rue de Jouy, 75004 Paris.*